Image not found or type unknown

permis a points - droit européen

Par **laurent14**, le **05/10/2012** à **22:47**

bonjour,

existe-t-il un permis "européen" et non pas d'un pays européen qui sera sans point ?

lorsque l'on possède un permis d'un autre pays européen que sa résidence fiscale, l'administration peut-elle nous obliger à échanger le permis d'un autre état contre un permis français ou peut-on "simplement" payer une amende ?
le véhicule, qui n'est pas à son nom, peut-il être saisi ?

Par **youris**, le **08/10/2012** à **20:07**

bjr,
la carte grise n'est pas un document qui prouve à qui appartient le véhicule.
je ne crois pas qu'il existe un permis européen.
si vous résidez en france, vous avez un an pour échanger votre permis contre un permis français.
vous pouvez consulter ce lien:
http://vosdroits.service-public.fr/F1757.xhtml
cdt

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés